

189
N^o 34632 de Dép^t., 18^{me} Série.

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR.

5 DIVISION.

N^o 4223.

N. B. On est prié de rappeler, dans la réponse,
le chiffre de la Division, ainsi que le N^o de
l'enregistrement.

ANNEXE.

Bruxelles, le 19 Jbre 1847.

Messieurs,

N^o 189

3.

J'ai l'honneur de vous
informer que M^r Sevae, administrateur
du fonds Spécial, a offert
en don à l'Etat, un buste en
plâtre du général Jander Mersch.
Le Donateur s'exprime en ces termes:

„Le buste est plus grand que nature
„d'une ressemblance frappante.
„La figure est pleine d'expression, de
„mouvement & de vie.”

„Le travail révèle la main d'un
„artiste exercé & qui n'est pas connu.
„Il se nomme Guil: Van Bussche.
„Son nom est inscrit au bas du buste.

(S)

À la Commission administrative du
Musée Royal de peinture & de sculpture,
à
Bruxelles

„Si cet exemplaire n'est pas unique,
„il doit être extrêmement rare. Il
„serait peut-être prudent de le faire
„reproduire en marbre pour qu'un
„accident ne nous prive pas un
„jour de l'image fidèle d'un des
„hommes qui honore le plus notre
„patrie.“

Ayant accepté cette offre au nom
du gouvernement, je vous prie de faire
prendre le buste dont il s'agit, en
prescrivant toutes les précautions
nécessaires pour la parfaite conservation.

Il sera déposé au Musée Royal
de peinture & de sculpture en attendant
qu'une destination définitive lui
soit assignée. -

Il me serait agréable de recevoir,
avec l'information de ce dépôt, un
rapport sur l'état de conservation
du buste.

Le Ministre de l'Intérieur,

Quoy

No

189

OBJET :

Annexe

BRUXELLES, le

9 Décembre 1847

à M^r le Min. de l'IntérieurM^r le M.

En réponse à v^{re} lettre in-
duite du 19 9^{bre} 3^e 422,
N^o 422, nous avons l'hon-
neur de vous informer que
le buste en plâtre de
Général Vander Meersch
~~offert à l'Etat~~ que M^{re}
Lerue a eu l'obligeance
d'offrir à l'Etat est déposé
au Musée royal.

Comme le Donateur l'a
fait observer, ce buste n'est
pas sans mérite et nous
nous joignons volontiers
à lui, M^r le Ministre,
pour engager le Gouverne-
ment à le faire repro-
duire en marbre. La
conservation est parfaite
sans quelques endroits
qui ont un peu souffert
de l'humidité et de la
pourriture.

Agr. M^{re} M.

Le Secrétaire Le Président

Copie.

Charles Robert DELPORTE.

36, Grand Sablon,

NOTAIRE.

Bruxelles, le 20 décembre 1932.

A Monsieur le Ministre

de l'Instruction Publique.

Monsieur le Ministre LIPPENS,

Bruxelles.

Mon cher Ministre,

J'ai un très grand service à vous demander. - Il existe dans la collection du Musée de la Rue de la Régence, au Musée ancien, un buste du Général Van der Mersch, par Van Buscom.

Je prépare pour l'instant une série de conférences sur le Général Vander Mersch, et je devrais absolument avoir une reproduction de ce buste.

Je viens donc vous demander de bien vouloir m'autoriser à faire exécuter par les techniciens du Musées des Beaux-Arts, un moule de ce buste.

Il est bien entendu que je supporte tous les frais généralement quelconques que ce moulage pourrait occasionner.

Comme cette conférence doit avoir lieu dès le début du mois de janvier, je vous serais personnellement très reconnaissant si vous vouliez bien donner au service compétent l'autorisation pour obtenir ce moulage.

En vous remerciant d'avance, je vous présente, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

s) C. DELPORTE.

MINISTÈRE
DES
SCIENCES ET DES ARTS

DIRECTION GÉNÉRALE
DES
BEAUX-ARTS, DES LETTRES
ET DES
BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

DIRECTION

Section

N°...108....

N. B. - Prière de rappeler dans la réponse la date
et le numéro de la dépêche,
ainsi que l'indication de l'administration.

Bruxelles, le 22 décembre 1932
52, Boulevard du Régent.

Monsieur le Conservateur en Chef,

I ANNEXE

J'ai l'honneur de vous communiquer la
copie ci-jointe de la lettre par laquelle M.
le Notaire Charles Robert DELPORTE demande à
être autorisé à faire exécuter par les techniciens
du Musée des Beaux-Arts un moule du buste du général
Van der Mersch par Van Buscom.

Avant de prendre une décision, je vous prie
de bien vouloir soumettre la question à l'avis
de la commission compétente. Vous voudrez bien
joindre votre avis à celui de ce collège. Je
vous saurais gré de bien vouloir considérer cette
affaire comme très urgente.

Pour le Ministre:

Le Directeur Général,

Culture

A Monsieur le Conservateur en Chef
des Musées Royaux des Beaux-Arts,

E/v.

(5)

29 décembre 1932

Monsieur le Conservateur en Chef,

Je donne suite à votre demande de vous fournir une note complémentaire à la mention au catalogue, du buste du Général Van der Mersch , par van Buscom.

J'ai vu le dossier relatif à ce buste, et les inscriptions des deux exemplaires du dit buste aux inventaires. En 1847, M. Levac fait don au musée d'un buste original, en plâtre, de Van der Mersch, par Van Buscom.

Par sa lettre du 25 juillet 1850, M. le Ministre de l'Intérieur décide de confier à M. Van Geel , l'exécution en marbre, du buste du général Van der Meersch. Le Ministre donne les instructions de faire mouler le plâtre pour en remettre une copie à M. Van Geel , et d'en tirer un exemplaire que le Ministre destine à la ville de Menin.

Le buste en plâtre inscrit à l'inventaire sous le n° 734 est le buste original , signé : van Buscom , et donné au Musée par M. Levac.

Le n° 1411 de l'inventaire ^{semble} ~~est~~ un des moulages et a été inscrit au catalogue sous le n° 37

Le buste en marbre se trouve au Palais de la Nation

Le second moulage a du être envoyé à l'administration communale de Menin (voir lettre ministérielle du 14-2- 1851)

En 1920 un moulage figure dans la liste des oeuvres d'art mises en dépôt au Musée de l'Armée.

8

30 décembre 1932.

C.

Monsieur le Notaire,

M. le Ministre de l'Instruction Publique m'a transmis, pour avis, la demande que vous lui avez adressée, à la date du 20 décembre courant, à l'effet d'obtenir l'autorisation de faire un moule du buste du Général Van der Meersch, par van Buscum, appartenant à nos collections.

J'ai l'honneur de vous faire savoir que je ferai tout mon possible pour que satisfaction vous soit donnée. Et voici la proposition que je fais:

Nous possédons, dans nos collections, deux bustes (en plâtre) du Général Van der Meersch, par van Buscum: le plâtre original et un moulage. C'est de ce dernier que vous seriez, à titre exceptionnel autorisé à faire prendre un moulage. Cette opération devrait être faite dans nos locaux, par un praticien que vous désigneriez. Il serait entendu qu'on ne tirerait que deux exemplaires de ce nouveau moule: un exemplaire qui vous serait destiné, un autre qui serait conservé, comme témoin, dans nos collections. Ces deux exemplaires porteraient, tracée en creux dans le plâtre, une inscription disant que le moule a été fait d'après le n° 1411 Inventaire Général du Musée de Bruxelles. Tous les frais seraient à votre charge.

Veuillez agréer, Monsieur le Notaire, l'expression de mes sentiments très distingués.

Le Conservateur en Chef,

A Monsieur le Notaire Charles Robert Delporte
Grand Sablon, 36
Bruxelles.

(7)

30 décembre 1932.

C.

Monsieur le Ministre,

Par votre lettre du 22 décembre courant, n° 108, Direction Générale des Beaux-Arts, des Lettres et des Bibliothèques Publiques, vous m'avez transmis, pour avis, la requête de M. le notaire Charles Robert Delporte, à Bruxelles, tendant à obtenir l'autorisation de faire exécuter un moule du buste du Général Van der Meersch, par Van Buscum.

J'ai l'honneur de vous faire savoir que nous possédons dans nos collections deux bustes en plâtre du Général Van der Meersch, par Van Buscum: le plâtre original (n° 734 de l'Inventaire Général) et un moulage (n° 1411 de l'Inventaire Général) que M. le Ministre de l'Intérieur autorisa à prendre, en 1850, pour permettre au sculpteur van Geel d'en faire une copie en marbre destinée au Palais de la Nation; ce dernier moulage est seul mentionné dans le catalogue de la Sculpture (n° 37).

J'estime que l'on pourrait autoriser, à titre exceptionnel, M. le notaire Delporte à faire exécuter un moule, non pas d'après notre plâtre original, mais d'après ce moulage. Cette opération devrait être faite dans nos locaux, et par un praticien qui serait désigné par M. le notaire Delporte. Il serait entendu que l'on ne tirerait que deux exemplaires

Monsieur le Ministre de l'Instruction Publique
10, rue de la Loi,
Bruxelles.

de ce nouveau moule: un exemplaire destiné à M. le notaire Delporte, un autre qui serait conservé, comme témoin, dans nos collections. Ces deux exemplaires porteraient, tracée en creux dans le plâtre, une inscription disant que le moule a été fait d'après le n° I4II Inventaire Général du Musée de Bruxelles. Tous les frais seraient à charge de M. le notaire Delporte. A

A votre demande expresse, je n'ai pas manqué de soumettre la requête de M. le notaire Delporte, à la Commission d'Art ancien. Lors de sa séance d'hier, je lui ai exposé ma manière de voir; elle s'est ralliée à ma proposition.

J'ai l'honneur de vous prier, Monsieur le Ministre, de vouloir bien me faire savoir si vous m'accordez l'autorisation nécessaire.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Conservateur en Chef,

CHARLES ROBERT DELPORTE
NOTAIRE

36, GRAND SABLON

BRUXELLES, LE 12 Janv. 1933.

M. le Ministre m'a dit personnellement le 12 janvier qu'il téléphonerait lui-même à M. Delporte pour lui dire qu'il lui accorderait le droit de disposer momentanément d'un des bustes que nous possédons.

Monsieur le Conservateur en chef
des MUSEES ROYAUX DE BELGIQUE

Rue du Musée

B R U X E L L E S.

Monsieur le Conservateur en chef,

J'ai bien reçu votre lettre du 30 décembre écoulé.

Je suis tout-à-fait d'accord avec vous sur le procédé à suivre pour obtenir à titre exceptionnel, de prendre le moulage du Général Vander Meersch par van Buscum.

Je vous demanderai de bien vouloir désigner un de vos praticiens pour procéder à ce délicat travail.

Il est bien entendu que je supporterai tous les frais de ce moulage et que celui-ci portera une inscription disant que le moule a été fait d'après le n° 1411 Inventaire Général du Musée de Bruxelles.

Je serais très heureux si ce travail pouvait être fait de toute urgence.

Si ce travail devait être fait en dehors des heures officielles, je suis prêt à supporter les charges qui pourraient en résulter.

Recevez, Monsieur le Conservateur en chef, avec mes remerciements anticipés, l'expression de mes sentiments distingués.

CR Delporte

MINISTÈRE
DES
SCIENCES ET DES ARTS

DIRECTION GÉNÉRALE
DES
BEAUX-ARTS, DES LETTRES
ET DES
BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

DIRECTION

Section

N° 118

N. B. - Prière de rappeler dans la réponse la date
et le numéro de la dépêche,
ainsi que l'indication de l'administration.

ANNEXE

Monsieur le Conservateur en Chef,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que
j'ai autorisé le notaire Delporte à faire exécuter
un surmoulage de la copie en plâtre du buste du Géné-
ral Van der Meerch par VanBuscum. Ce travail devra
être exécuté conformément aux conditions mentionnées
dans votre lettre du 30 décembre dernier.

Pour le Ministre:

Le Directeur Général,

Callusme

A Monsieur le Conservateur en Chef des Musées Royaux
des Beaux-Arts.

27 JAN 1933

Bruxelles, le 193...
52, Boulevard du Régent.

10
31 janvier 1933.

Monsieur le Notaire,

C.

Comme suite à ma lettre du 30 décembre, j'ai l'honneur et le plaisir de vous faire savoir que M. le Ministre de l'Instruction Publique vient de m'informer qu'il vous autorise à faire exécuter un surmoulage de la copie en plâtre du buste du Général Van der Meersch, par Van Buscum.

Ce travail devra être exécuté conformément aux conditions énoncées dans ma susdite lettre, à savoir:

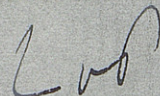
L'opération devra être faite dans nos locaux par un praticien que vous désignerez. Il ne sera tiré que deux exemplaires de ce nouveau moule: l'exemplaire qui vous est destiné, et un autre qui sera conservé, comme témoin dans nos collections. Ces deux exemplaires devront porter, tracée en creux dans le plâtre, l'inscription: moulé d'après le n° 1411 de l'Inventaire Général des Musées Royaux". Tous les frais seront à votre charge.

J'ai l'honneur de vous prier, Monsieur le Notaire, de vouloir bien nous indiquer le nom du praticien que vous aurez désigné, et de nous dire quand il commencera son travail. Nous n'avons pas, dans notre personnel, un praticien qui exécute des travaux de moulage.

Veuillez agréer, Monsieur le Notaire, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Conservateur en Chef,

Monsieur le notaire Delporte
36, Grand Sablon
E/V.



(11)

8 mars 1934

Monsieur le Notaire,

J'ai appris que vous vous êtes mis d'accord avec l'ateli
de moulage des Musées Royaux d'Art et d'Histoire pour faire execu
ter un surmoulage de la copie en plâtre du buste du Général van d
Mersch par Van Buscum.

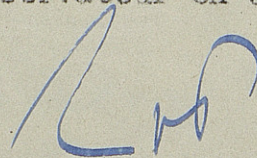
Je me permets de vous rappeler ma lettre du 31 janvier
1933 dans laquelle sont énoncées les conditions d'exécution du
travail: L'opération devra être faite dans les locaux des musées .
Il ne sera tiré que deux exemplaires de ce nouveau moule: l'exem-
plaire qui vous est destiné, et un autre que sera conservé, comme
témoin dans nos collections. Ces deux exemplaires devront porter,
tracés en creux dans le plâtre, l'inscription "moulé d'après le n°
1411 de l'Inventaire Général des Musées Royaux" Tous les frais
seront à votre charge.

Dans l'espoir que vous aurez signalé les conditions sp
ciales du travail aux praticiens, nous tenons le buste à leur dis
position.

Agréez, Monsieur le Notaire, l'assurance de ma considér
tion la plus distinguée.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur le Notaire Delporte
36 Grand Sablon
E/V



8 mars 1934

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître les conditions essentielles imposées par M. le Ministre de l'Instruction Publique, pour le travail de surmoulage de la copie en plâtre du buste du Général van der Mersch, par van Buscum, aux frais de M le notaire Delporte.

Il ne sera tiré que deux exemplaires de ce nouveau moule: l'exemplaire destiné au notaire Delporte et un autre qui sera conservé, comme témoin dans mes collections. Ces deux exemplaires devront porter, gravée en creux dans le plâtre, l'inscription :
"Moulé d'après le n° I411 de l'Inventaire Général des Musées Royaux"
Tous les frais seront à charge du Notaire Delporte.

Vous voudrez bien veiller, Monsieur, à la bonne observation des indications de M. le Ministre .

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

A Monsieur le Chef de l'Atelier de
Moulages des Musées royaux d'Art et d'Histoire
E/V

CHARLES ROBERT DELPORTE
NOTAIRE

36, GRAND SABLON

BRUXELLES, LE 12 mars 1934

Monsieur le Conservateur en Chef
des MUSEES ROYAUX DES BEAUX-ARTS DE BELGIQUE
9 Rue du Musée

Not.

E / V

Monsieur le Conservateur en Chef,

J'ai bien reçu votre lettre du 8 mars.

Je suis tout à fait d'accord quant aux conditions précisées dans votre lettre.

L'opération du moulage devant être faite par vos propres praticiens du Cinquantenaire, je leur fais à nouveau connaître les conditions qui ont été fixées par vous, auxquelles je déclare me soumettre.

Veuillez agréer, Monsieur le Conservateur en chef, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

C. Delporte

Bruxelles, le 16 mars 1934
Tél. 33.96.10

DIRECTION

Monsieur le Conservateur en Chef,

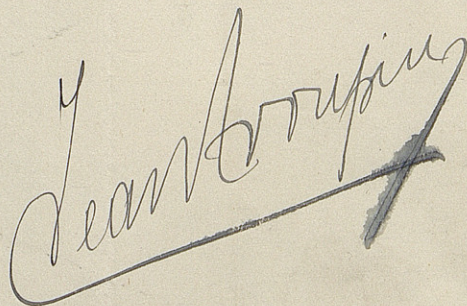
Annexe

Comme suite à votre lettre du 8 courant et, sauf avis contraire de votre part, nous enlèverons lundi 19 courant le buste du Général van der Mersch, par van Buscum, pour en effectuer le surmoulage.

Ainsi que l'indique votre lettre il n'en sera tiré que deux épreuves dont l'une destinée à Mr. le Notaire Delporte et l'autre qui vous sera remise. L'inscription "Moulé d'après le n° 1411 de l'Inventaire Général des Musées Royaux" sera inscrite sur chacune des épreuves.

Veuillez agréer, Monsieur le Conservateur en Chef, l'expression de mes sentiments distingués.

Pour le Conservateur en Chef:
Le Gestionnaire,



J. Troupin

A Monsieur L. van Puyvelde
Conservateur en Chef
du Musée Royal des Beaux-Arts

Recy des Musées Royaux de France arts (NS)
le lust. 1411. Vanden Meest per Van Dussone
pau ite surmonte

19-3-34.

Musee d'arts et d'histoire
et Enockaert

Congrès